

Des modifications de la circulation à prévoir dans le Sud Vaucluse pour le passage de la deuxième étape

La 7ème édition du Tour de La Provence, course cycliste professionnelle internationale, se déroulera du 10 au 13 février 2022. La seconde étape, longue de 187 kms entre Arles et Manosque, empruntera les routes du Vaucluse.

Publié le 08 février 2022

En Vaucluse, les routes départementales empruntées par les coureurs ne seront pas fermées à la circulation : elles seront coupées ponctuellement sous le contrôle des forces de l'ordre pendant une quinzaine de minutes, le temps du passage de la course.

Le stationnement sera interdit sur les sections de routes empruntées ainsi qu'au droit des intersections rencontrées sur celles-ci.

Des perturbations de la circulation sont attendues sur et aux abords de l'itinéraire, le temps du passage de la course, soit environ 15 minutes.

Le départ sera donné à Arles à 11h30 et les coureurs devraient arriver dans le Vaucluse entre 13h00 et 13h15, par la RD 32 et RD 973 à Mérindol.

Ils traverseront plusieurs communes du Sud Luberon : Puget-sur-Durance, Lauris, Puyvert, Lourmarin, Vaugines, Cucuron, Sannes, La Motte d'Aigues, Saint-Martin-de-la-Brasque, Peypin-d'Aigues, Vitrolles-en-Luberon, La Bastide-des-Jourdans.

Les coureurs feront ensuite une boucle en passant par les Alpes-de-Haute-Provence en direction de Pierrevert, Manosque (1er passage), Saint-Michel-l'Observatoire et Céreste.

Ils reviendront ensuite vers Vitrolles-en-Luberon et La Bastide des-Jourdans avant de rejoindre l'arrivée finale à Manosque, entre 16h00 et 16h30.

> [Télécharger le plan](#)





DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09